

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 50 (2003)

Heft: 3

Artikel: Protection de la population et Armée XXI : un oui clair et net

Autor: Münger, Hans Jürg

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-369664>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cinq questions au responsable du recrutement de la PCi, René Lehmann, centre de recrutement de Lausanne

A votre avis, comment se déroule le nouveau recrutement?

Le nouveau recrutement se déroule de manière très positive et il est particulièrement bien apprécié des conscrits. C'est aussi pour nous l'occasion de remettre la protection civile à son juste niveau. Tous les conscrits passent les tests médicaux, psychologiques et sportifs afin que nous puissions évaluer leur aptitude à servir dans l'armée ou dans la protection civile. Je dispose donc des mêmes informations pour l'incorporation que les militaires et il est alors bien plus facile de mettre les bonnes personnes à la bonne place.

Quel rôle jouez-vous en tant que responsable du recrutement?

Mon rôle est assez proche de celui du commandant du centre, je dois donner à chaque conscrit une affectation dans une des trois fonctions de base de la protection civile. Je dispose d'un créneau horaire lors de la théorie d'introduction du commandant pour donner une information succincte sur la pro-

tection civile à l'ensemble des conscrits. Je suis également le trait d'union entre le centre de recrutement et les organisations de protection civile des cantons romands.

Comment évaluez-vous la collaboration entre l'armée et la protection civile?

On peut dire que la collaboration avec l'équipe militaire en place à Lausanne est pratiquement parfaite. Au début, il a fallu mettre en place toutes les bases et faire un grand travail d'information sur la protection civile et sur mon rôle, en particulier ici au centre de recrutement. Mon intégration dans le team n'a posé aucun problème. La collaboration intense et positive avec l'équipe médicale et l'équipe psychologique est un point particulièrement positif à relever.

Lors du recrutement, l'armée a la priorité – la protection civile n'est-elle pas automatiquement reléguée au second plan?

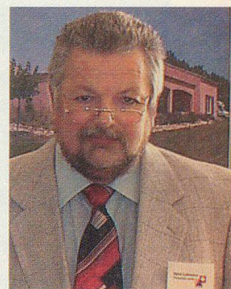
Absolument pas, au contraire, ici la protection civile peut être présentée de manière

objective et positive. Je dois dire que le commandant et son suppléant sont des personnes totalement acquises à la cause, ce qui facilite grandement le travail. Il est clair que mon rôle est de faire en sorte que la protection civile soit mise en valeur et traitée de manière équivalente à l'armée et je crois pouvoir dire que le but est largement atteint.

Peut-on encore effectuer des améliorations?

J'ai senti, lors de mes visites dans les cantons, une certaine réticence par rapport à ce nouveau système. Après les premières semaines de recrutement et quelques ajustements, je pense que cette façon de procéder est la bonne solution pour le futur et cela doit se savoir. Dans cet esprit, il s'agit d'intensifier l'information destinée non seulement aux cantons mais aussi aux conscrits qui viennent chez nous.

Interview: OFPP



Cinq questions au colonel Christian Zbinden, cdt cen recr Lausanne

A votre avis, comment se déroule le nouveau recrutement?

Bien. Les conscrits ont joué le jeu. Ils étaient satisfaits des résultats obtenus, tout comme nous d'ailleurs. Les médias qui ont assisté aux premiers jours de recrutement ont réagi de manière très positive. Du point de vue organisationnel, nous n'avons dû effectuer que quelques mises au point au niveau du timing.

Quel rôle jouez-vous en tant que commandant du centre de recrutement?

En tant que commandant du centre de Lausanne, je suis responsable du recrutement et de l'incorporation des conscrits francophones dans l'armée, la protection civile ou le service civil. Je dirige et je soutiens l'ensemble des collaborateurs du centre, qu'il s'agisse de militaires de métier, de militaires contractuels, de militaires de milice ou encore de civils. C'est un travail varié et très intéressant.

Comment évaluez-vous la collaboration entre l'armée et la protection civile?

Excellente. Grâce au mode de penser et d'agir très similaire de l'armée et de la protection civile, nous pouvons unir nos efforts. La bonne entente au centre est évidente et la collaboration avec Berne est également très agréable.

Lors du recrutement, l'armée a la priorité – la protection civile n'est-elle pas automatiquement reléguée au second plan?

Non. Ce ne sera jamais le cas étant donné que la protection civile est représentée dans chaque centre. Cela étant, il est normal que l'armée ait plus de poids que la protection civile lors du recrutement. En principe, 65 % des conscrits sont incorporés dans l'armée, 15 % dans la protection civile. Les chiffres réels indiquent pour le moment 64 % et 12 %. Mais je pense que d'ici juin les 15 % seront atteints.

Dans quels domaines est-il encore possible d'améliorer la collaboration avec la protection civile?

Deux domaines me viennent à l'esprit: l'échange des connaissances et des besoins des partenaires doivent être approfondis à tous les niveaux. Pour cela, il faut parler concret et se voir à l'œuvre sur le terrain. La plupart des conscrits ont une image floue de la protection civile, ce qui nourrit, dans de nombreux cas, des préjugés plutôt négatifs. Nous nous appliquons activement à corriger ce défaut au plus tard avant l'entretien d'incorporation dans la protection civile.

Interview: OFPP



Protection de la population et Armée XXI: un oui clair et net

JM. Selon le conseiller fédéral Samuel Schmid, le soir du 18 mai 2003, «une forte majorité de nos concitoyennes et concitoyens a dit oui à une armée de milice moderne pour une Suisse neutre, de même qu'à la réforme de la protection de la population. J'y vois une marque de confiance à l'égard du Conseil fédéral et du Parlement. Dès le 1^{er} janvier 2004, l'armée et la protection de la population pourront donc se consacrer à relever les défis qui se posent en matière de politique de sécurité.» La LPPCi, la Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile, a été acceptée par le souverain par 1 827 384 oui (= 80,5 % des voix); 442 828 personnes ont voté non.

En ce qui concerne la réforme de l'armée, le peuple a dit oui avec 76 % des voix. □